

## Alsace / Agroalimentaire

# Producteurs et distributeurs : la carte du partenariat

■ **L'Association régionale des industries alimentaires et la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution d'Alsace ont décidé hier de collaborer plus étroitement, afin de « donner une chance aux produits alsaciens » dans les linéaires des magasins.**

Le moins que l'on puisse dire est que le sujet tenait à cœur à la centaine de membres de l'Association régionale des industries alimentaires. Lorsqu'elle a pris la tête de l'ARIA il y a un an, Manou Massenez en avait d'ailleurs fait un de ses objectifs prioritaires. C'est donc avec une satisfaction non dissimulée qu'elle a signé hier, à l'issue de l'assemblée générale de l'association, une convention de partenariat avec Michel Moser, le président de la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution d'Alsace.

### **Favoriser le «développement des entreprises alsaciennes»**

Les relations entre producteurs et distributeurs sont en effet un souci permanent pour les industriels alsaciens, très mobilisés sur les conditions d'application de la réforme de la loi Galland. «De nombreuses PME régionales

s'inquiètent des incidences» de cette mesure «sur leurs prix» et sur la présence de leurs produits dans les linéaires. Les entreprises, explique l'ARIA, redoutent notamment qu'elle se traduise par «des resserrements de gammes».

La convention signée avec la FCD Alsace, qui regroupe 35 enseignes de distribution employant plus de 30 000 salariés dans la région, constitue donc pour les industriels de l'alimentaire un réel pas en avant.

Convaincus, comme la présidente de l'ARIA, «que le dialogue et les rapports de confiance sont de nature à favoriser leurs activités respectives», les deux organismes s'engagent en effet à «établir

des contacts étroits et réguliers» pour «faire mieux connaître les contraintes et les modes de fonctionnement respectifs», «exprimer les difficultés d'application pouvant résulter des textes législatifs et réglementaires régissant leurs rapports», et «préconiser d'éventuelles modifications».

Concrètement, ce partenariat, «nous permettra à nous distributeurs d'avoir un équilibre dans nos rayons entre les produits des PME régionales et ceux des grandes marques nationales», a souligné Michel Moser. «Nous nous engageons à leur donner la même chance» car «nous avons à cœur le développement des entreprises alsaciennes». **O.W.**

## L'Alsace à Cologne

Pour la première fois, l'Alsace se présente collectivement à l'Anuga, le salon international de l'agro-alimentaire de Cologne. Une dizaine d'entreprises de la région exposeront du 13 au 17 octobre leurs produits sur un espace Alsace de 112 m<sup>2</sup>, aménagé dans le pavillon Sopexa du secteur «épicerie fine». Cette participation collective, qui réunit Feyel-Artzner, Heimbürger, Massenez, Cansimag, Argru, Ouendmor, Higy-Melfor et Alsace Gourmets Food (regroupant Iller, Raifalsa et la choucrouterie Frank) a été orchestrée par l'ARIA (Association régionale de l'industrie alimentaire) en partenariat avec les CCI d'Alsace et d'Alsace International. Une dizaine d'autres entreprises alimentaires de la région seront présentes à l'Anuga, en-dehors du stand collectif alsacien.